

1. Exercice de situation d'urgence sur le site de la carrière Solvay de Saint-Germain-sur-Meuse (55) : sauvetage d'un accidenté sur un front de taille

2. Les carrières d'Euville, l'histoire d'un mythe (55)

mercredi 16 septembre 2015

1^{re} partie

L'usine Solvay de Dombasle-sur-Meurthe fabrique du carbonate et du bicarbonate de sodium. C'est à ce titre qu'elle exploite depuis 1984 la carrière de Saint-Germain-sur-Meuse, le calcaire étant une des deux matières premières, l'autre étant le sel.

La sécurité est un élément majeur dans l'établissement des différents processus de production des carrières.

C'est dans ce cadre que régulièrement, en collaboration avec le SDIS* et le GRIMP** de Meuse, la carrière organise des exercices en situation d'urgence, conjointement avec les pompiers du secteur.

Dans le programme de cette visite, avec la collaboration des pompiers et du GRIMP de Meuse, l'exercice proposé intègre le scénario suivant :

- chute d'un mineur du haut d'un front de taille de 25 m de hauteur sur un tas de calcaire fraîchement abattu. La victime se trouve dans une zone instable, aucun accès possible par le bas du front de taille.

Cet exercice intégrera l'ensemble des opérations tout en prenant en compte les difficultés d'accès pour porter secours à la victime. Au fur et à mesure des opérations, un représentant des pompiers commentera l'intérêt de ce type d'opération ainsi que le déroulement des opérations et répondra aux différentes questions.



Vue aérienne de la carrière de Saint-Germain-sur-Meuse



Galeries souterraines d'Euville

2^e partie

Le site des carrières d'Euville est un lieu exceptionnel en Lorraine.

Installée dans la halle des tailleurs de pierre au milieu de la grande carrière, à Euville, une exposition revient sur un pan de l'histoire des carrières du pays de Commercy, lorsque celles-ci approvisionnaient les chantiers du baron Hausmann et de ses successeurs.

Au cours de cette journée, il sera proposé la visite des carrières souterraines ainsi que celle du musée créé juste après le départ des derniers tailleurs de pierre, avec exposition des différents outils de découpe et de préparation.

important

Pour des raisons de sécurité, nous tenons à rappeler que les participants à la visite doivent porter des chaussures de terrain et un casque.

Le nombre de visiteurs étant limité, les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre de leur arrivée.

programme

8 h 45	Accueil des participants à la carrière de Saint-Germain-sur-Meuse.
9 h 00	Présentation de la carrière Solvay.
9 h 30	Appel des secours (18) par Solvay.
10 h 00	Mise en place de tout le dispositif de secours et évacuation de la victime. Un pompier du SDIS réservera 15 minutes à la fin des opérations pour répondre aux questions des participants.
11 h 45	Tir de mine.
12 h 00	Départ vers le restaurant « la Villasatel » installé sur le site des anciennes carrières d'Euville.
14 h 00	Visite du musée de la pierre situé sur le même site et visite des anciennes carrières souterraines d'Euville.
16 h 30	Retour en bus vers le parking Solvay.
17 h 00	Fin de la journée.

*SDIS : Service départemental d'incendie et de secours

**GRIMP : Groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux

conditions générales

INSCRIPTION

Les personnes désirant participer aux journées techniques de la Société de l'industrie minérale sont invitées à remplir le bulletin d'inscription.

Les bulletins d'inscription doivent être accompagnés du chèque correspondant ou des informations complètes concernant le paiement par carte bancaire. Les bulletins sont adressés à :

Société de l'industrie minérale
17 rue Saint-Séverin, 75005 Paris (France)

Si l'inscription est retenue (dans la limite des places disponibles), le participant reçoit :

- une confirmation d'inscription ou une facture,
- et éventuellement une notice d'information sur les conditions de déroulement particulières à la session (lieu, plan, transport, accueil, déjeuner de travail, hébergement, etc.).

L'adhésion individuelle à la Sim est de 50 euros.

L'adhésion REC (retraité, étudiant ou en recherche d'emploi) est de 30 euros.

MODALITÉS D'ANNULATION

Toute annulation devra être signalée par écrit au secrétariat des inscriptions dès que possible.

En cas d'urgence, l'annulation pourra être annoncée par téléphone (secrétariat des inscriptions, +33 (0)1 53 10 14 70). **Dans ce cas, elle devra faire l'objet d'une confirmation écrite sous 24 heures.**

Toute demande d'annulation parvenant au secrétariat de la Sim 30 jours avant la date de la journée technique sera prise en considération et fera l'objet d'un remboursement ultérieur avec une retenue de 8 € pour frais de gestion.

Toute demande d'annulation parvenant entre 15 et 30 jours avant la date de la journée technique fera l'objet d'un remboursement partiel, limité à 50 % du montant.

Enfin aucune demande de remboursement ne pourra être prise en considération si la demande d'annulation parvient au secrétariat de la Sim moins de 15 jours avant la date de la journée technique.

RESPONSABILITÉ

La Sim ne pourra être tenue pour responsable des modifications survenues à la suite d'événements indépendants de sa volonté et en particulier de l'annulation de la journée technique par suite d'une insuffisance d'inscriptions, d'annulation des sociétés nous recevant pour les journées techniques et de tous faits exceptionnels (grèves, intempéries, etc.).



RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT UNE INSCRIPTION

Secrétariat des inscriptions de la Sim :
Tél. +33 (0)1 53 10 14 70 - Fax : +33 (0)1 53 10 14 71
E-mail : contact@lasim.org

Bulletin d'inscription

Journée technique district Est

Exercice de situation d'urgence avec sauvetage d'un accidenté sur un front de taille, visite de musée et visites des anciennes carrières d'Euville (55) mercredi 16 septembre 2015

Nom : Prénom :

Société : Fonction :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Tél. : Fax : E-mail :

Numéro de TVA intracommunautaire :

Secteur : administration - organisme public recherche - ingénierie enseignement fédération - association

industrie fabricant de produit finis exploitant constructeur - fournisseur autre.....

Je souhaite recevoir les lettres d'information de la Sim par e-mail

Frais de participation : 52 € TTC pour les membres Sim

n° de carte membre obligatoire : /

65 € TTC pour les non-membres

→ Je règle par CB Eurocard Mastercard Visa American Express

N° : / / /

Date d'expiration : / 3 derniers chiffres au dos de la carte :

Titulaire :

→ Je règle par chèque joint, à l'ordre de la Sim, tiré sur une banque française

→ Je règle par virement immédiat, en euros, sur le compte bancaire de la Sim (motif : JT15-10) :

SG Paris Saint-Michel IBAN : FR76 3000 3030 8500 0372 6256 107 BIC : SOGEFRPP

profitez-en pour adhérer à la Sim !

- société 285 €
- individuelle 50 €
- retraité, sans-emploi, étudiant, enseignant 30 €

Adhérer à la Sim, c'est...

- ✓ être informé des **évolutions techniques** de vos métiers ;
- ✓ bénéficier de l'organisation de la Sim, **lieu d'échanges et de rencontres** ;
- ✓ profiter des **synergies existant entre toutes les professions réunies** au sein de l'Association.

Adhérer à la Sim c'est aussi **bénéficiaire de 20 % de réduction** sur toutes les manifestations et publications de l'association.

www.lasim.org